

## Conseil municipal du 16 février 2016

L'an deux mille seize, le seize février, à dix huit heures trente, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence de Jeannine BRUNET, maire de la commune.

Présents :Mme BRUNET, Mme CANO, Mme CORTINAS, Mr FLOUS , Mr GRESSIER, Mme MARTY, Mr NAUCHE, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS , Mr ROMANI, Mr TEILLOL, Mme THOUVENOT, Mme VENEL, Mme VIZCAY

Absent excusé : Mr LAPORTE

Secrétaire de séance : Mme CORTINAS

### **Personnel**

1/ Lors de l'attribution de la prime de fin d'année 2015, il avait été dit que la commune attribuerait la même somme qu'en 2014. Une erreur de frappe puis un non contrôle de documents à signer, ont amené à verser aux agents 190 € de moins. Le maire demande à ce que cette erreur soit réparée en versant 190 € à chaque agent sur la paye de février.

Vote

A l'unanimité

L'adjointe chargée du personnel souhaite que le nom de l'agent sanctionné figure sur les comptes rendus du conseil municipal , afin de justifier une intervention future, s'il ya lieu.

Les conseillers acceptent cette proposition.

### **2/ recensement**

La somme de 2 105 € sera versée par L'INSEE pour le travail de recensement . Les autres années, la commune avait ajouté 100 € à chaque agent pour les frais de déplacements (formation, visites dans le village)

Le maire demande de voter à part égal cette somme, aux deux enquêtrices et à la coordinatrice .

VOTE pour à l'unanimité

### **3/ information** sur le prochain agent CAE

12 personnes ont été convoquées à l'entretien . 9 se sont présentées pour l'entretien.

L'un deux correspondait au profil souhaité .Il recevra une lettre pour acceptation

date de recrutement : 1 mars 2016

contrat de 6 mois

### **Débat d'orientation budgétaire**

Nous avons dégagé un résultat de + 75 110,61 € en fonctionnement

et de + en investissement +11 841,09 €

En investissement, nous avons perçu 10% du prêt du Crédit Agricole pour ne pas perdre les conditions de taux, ce qui nous fait dégager, en partie ce positif.

Mais par rapport à 2014, nous avons perdu sur nos réserves la somme de 8 747 € .

Ceci nous amène à une grande prudence sur les dépenses d'investissement.

Une augmentation minime des impôts éviterait une charge trop importante aux budgets futurs .

Ce qu'on attend en recettes d'investissement: 153 000 € du Crédit Agricole pour l'école

30 000 € de la CCSG pour les fenêtres

Ce que nous allons dépenser : 248 000 € pour l'école + frais d'études et autres avenants

( 266 000 €) et autres dépenses d'investissement (31 000 € ) pour le remboursement d'emprunt

cela nous amènera à un déficit de – 12 000 €.

Il est important de se laisser une marge de manœuvre pour renouvellement de matériel en urgence ( pompe de relevage, matériel véhiculé...) achat de matériel de lavage pour atténuer le coût du personnel.

Par ailleurs nous allons dès le mois de septembre 2016 avoir Mme MOUSQUES entièrement à la charge de la commune 1200 € X 4 soit : + 4 800 €  
les 3 heures de Mme BONNEMAISON : + 3 500 €

proposition : légère augmentation des impôts

économie sur le fonctionnement : pas de feu d'artifice, diminution des subventions aux associations , diminution de 1 degré le chauffage de la salle polyvalente

La commission des finances examinera tous les comptes du chapitre 011 pour réaliser un maximum d'économie.

### **Ecole**

Mme CORTINAS fait un point sur l'école et les activités autour de l'école.

Le tableau d'affichage a été réparé.

La demande d'un téléphone portable est refusée, vu le besoin rare d'appels urgents. Les institutrices ont leur propre appareil et elles sont d'accord pour les utiliser en cas de besoin.

La directrice souhaite un ordinateur plus performant pour utiliser le logiciel de l'Education Nationale. Ce sera prévu au budget de l'année.

Un loto sera organisé par les parents d'élèves le 1 avril 2016.

### **Urbanisme**

Mme THOUVENOT informe le conseil sur le mode d'attribution des autorisations d'urbanisme , relations avec les organismes de consultation et en particulier l'Etat. Cela apporte un changement sur le mode de fonctionnement de la commission d'urbanisme.

Le regroupement des communautés de communes va encore changer la donne.

### **Travaux**

Mr GRESSIER fait un point sur les travaux.

- affaire Sud-Ouest habitat
- agrandissement de l'école
- choix des revêtements muraux

Mr NAUCHE fait un point des travaux à confier au SIVOM pour le pool routier d'une part et pour l'entretien des chemins et routes communales.

### **Communication**

Mr TEILLOL nous présente la progression du site de la commune et projette quelques images .

La convocation aux séances du conseil, se fera par mail , en accord présenté ce jour avec l'ensemble des conseillers.

L'ordre du jour détaillé sera également transmis , avant la séance et le compte rendu sera également envoyé par mail.

La distribution des documents, jusque là à la charge des conseillers sera donnée à un distributeur privé. Les conseillers participeront financièrement à cette distribution.

### **Questions diverses**

Mme RAMOS fait le compte rendu de l'AG du Comité des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures .